

Elections départementales

## **CECI EST UN BULLETIN BLANC**

La modification sur le vote blanc entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2014 me condamne toujours à être exclu des suffrages exprimés, ce qui m'indigne. Que vous m'inscriviez chez les 'blancs' ou chez les 'nuls', je m'intéresse à l'acte électoral **et je dépose un bulletin blanc qui exprime la conviction** que les candidats ou des idées qui sont présentés lors de cette consultation ne correspondent pas à ce que j'attends d'un conseiller départemental.

**Je suis contre le vote obligatoire .**

Association pour la reconnaissance du vote blanc